

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<p>DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME</p> <p>COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE</p> <p>Date de convocation : 10/11/2011</p> <p>Date de publication : 24/11/2011</p>	<p>SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 2011 À PÉRIGNY</p> <p>Sous la présidence de : M. Maxime BONO, Président</p> <p>Autres membres présents : M. Jean-François FOUNTAINE, M. Michel Martial DURIEUX, Mme Suzanne TALLARD, M. Yann JUIN, M. Denis LEROY, M. Guy DENIER, Mme Maryline SIMONÉ, M. Jacques BERNARD, M. Christian GRIMPRET, M. Guy COURSAN (jusqu'à la 21^{ème} question + 40^{ème} question), M. Daniel GROSCOLAS (jusqu'à la 40^{ème} question), M. Henri LAMBERT (jusqu'à la 26^{ème} question + 40^{ème} question), M. Christian PEREZ, M. Jean-Louis LÉONARD (jusqu'à la 37^{ème} question + 40^{ème} question), Mme Nathalie DUPUY, M. Pierre MALBOSC, M. Aimé GLOUX, Mme Soraya AMMOUCHE-MILHIET, Mme Nicole THOREAU, M. Jacques LEGET, M. Jean-Pierre FOUCHER (jusqu'à la 32^{ème} question + 40^{ème} question), M. Patrick ANGIBAUD, Mme Marie-Anne HECKMANN, M. Patrice JOUBERT, Vice-présidents</p> <p>M. Yves AUDOUX, Mme Saliha AZÉMA, M. René BÉNÉTEAU, M. Michel BOBRIE, Mme Marie-Sophie BOTHOREL (à partir de la 14^{ème} question sauf 40^{ème} question), M. Alain BUCHERIE, M. Jean-Pierre CARDIN, Mme Marie-Thérèse CAUGNON, M. Jean-Pierre CHANTECAILLE, M. Jean-Claude CHICHÉ, Mme Christelle CLAYSAC, M. Jean-Claude COUGNAUD, Mme Émilie DE GUÉNIN-SABOURAUD, Mme Marie-Thérèse DELAHAYE, M. Vincent DEMESTER (jusqu'à la 21^{ème} question + 40^{ème} question), M. Pierre DERMONCOURT, M. Alain DRAPEAU, Mme Sylvie DUBOIS, Mme Sylviane DULIOUST, M. Olivier FALORNI (jusqu'à la 32^{ème} question + 40^{ème} question), M. Gérard FOUGERAY, Mme Patricia FRIOU, M. Dominique GENSAC, M. Gérard GOUSSEAU, Mme Brigitte GRAUX, M. Christian GUICHET, Mme Josseline GUITTON, M. Arnaud JAULIN, Mme Anne-Laure JAUMOULLIÉ, M. Philippe JOUSSEMET, M. Charles KLOBOUKOFF, M. Guillaume KRABAL (jusqu'à la 21^{ème} question + 40^{ème} question), M. David LABICHE, Mme Sabrina LACONI, M. Arnaud LATREUILLE, M. Philippe MASSONNET (jusqu'à la 26^{ème} question + 40^{ème} question), M. Daniel MATIFAS, M. Sylvain MEUNIER, Mme Sylvie-Olympe MOREAU (à partir de la 9^{ème} question sauf 40^{ème} question), Mme Dominique MORVANT, M. Habib MOUFFOKES, M. Marc NÉDÉLEC, M. Yvon NEVEUX, Mme Brigitte PEUDUPIN, Mme Annie PHELUT, M. Yannick REVERS, M. Jean-Pierre ROBLIN, Mme Véronique RUSSEIL, M. Michel VEYSSIÈRE, M. Abdel Nasser ZERARGA (jusqu'à la 32^{ème} question + 40^{ème} question), Conseillers</p> <p>Membres absents excusés : Mme Marie Claude BRIDONNEAU procuration à M. Michel-Martial DURIEUX, M. Guy COURSAN (à partir de la 22^{ème} question sauf 40^{ème} question), M. Daniel GROSCOLAS (à partir de la 2^{ème} question), M. Henri LAMBERT (à partir de la 27^{ème} question sauf 40^{ème} question), M. Jean-François VATRÉ procuration à M. Alain DRAPEAU, M. Jean-Louis LÉONARD (à partir de la 38^{ème} question sauf 40^{ème} question) procuration à M. Yvon NEVEUX, M. Jean-François DOUARD procuration à M. Sylvain MEUNIER, M. Jean-Pierre FOUCHER (à partir de la 33^{ème} question sauf 40^{ème} question) procuration à M. Yannick REVERS, Vice-présidents</p> <p>M. Michel AUTRUSSEAU procuration à M. Abdel Nasser ZERARGA (jusqu'à la 33^{ème} question et 40^{ème} question), M. Bruno BARBIER procuration à M. Yves AUDOUX, Mme Brigitte BAUDRY procuration à Mme Soraya AMMOUCHE-MILHIET, Mme Catherine BENGUIGUI procuration à Mme Patricia FRIOU, Mme Marie-Sophie BOTHOREL (jusqu'à la 13^{ème} question et 40^{ème} question) procuration à Mme Marie-Thérèse CAUGNON, M. Vincent DEMESTER (à partir de la 22^{ème} question sauf 40^{ème} question), M. Jack DILLENBOURG procuration à Mme Anne-Laure JAUMOULLIÉ, M. Olivier FALORNI (à partir de la 33^{ème} question sauf 40^{ème} question), Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX procuration à M. Jean-Pierre CHANTECAILLE, Mme Nathalie GARNIER procuration à M. Pierre MALBOSC, Mme Lolita GARNIER procuration à M. Daniel MATIFAS, Mme Bérangère GILLE procuration à Mme Nicole THOREAU, M. Dominique HÉBERT, M. Guillaume KRABAL (à partir de la 22^{ème} question sauf 40^{ème} question), Mme Joëlle LAPORTE-MAUDIRE procuration à M. Patrick ANGIBAUD, M. Patrick LARIBLE procuration à Madame Saliha AZÉMA, M. Philippe MASSONNET (à partir de la 27^{ème} question sauf 40^{ème} question), Mme Esther MÉMAIN procuration à Madame Nathalie DUPUY, Mme Sylvie-Olympe MOREAU (jusqu'à la 8^{ème} question et 40^{ème} question), M. Michel PLANCHE procuration à M. Henri LAMBERT, M. Jean-Louis ROLLAND, M. Jean-Marc SORNIN, Mme Christiane STAUB, Conseillers</p> <p>Secrétaire de séance : M. Paulin DEROIR,</p>
---	--

Nombre de membres en exercice :	96	Bulletins litigieux :	0
Nombre de membres présents :	75	Abstentions :	0
Nombre de membres ayant donné procuration :	16	Suffrages exprimés :	91
		Pour l'adoption :	91
Nombre de votants :	91	Contre l'adoption :	0

N° 21

Titre / ÉTUDE SUR L'HARMONISATION DES HORAIRES DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET DES TRANSPORTS SUR LE DÉPARTEMENT - PARTICIPATION FINANCIÈRE ET CONVENTION AVEC LE DÉPARTEMENT

Monsieur LEROY expose que les fédérations de parents d'élèves des établissements scolaires de l'agglomération rochelaise ont régulièrement interpellé le département sur le manque de cohérence entre les horaires des différents établissements et les horaires des transports du réseau départemental « Les Mouettes » sur le périmètre de la CdA.

En conséquence, le département a proposé de mener une étude d'harmonisation de ces horaires en partenariat avec la Communauté d'Agglomération puisqu'elle concerne également les transports scolaires Yélo. Cette étude scolaire permettrait également d'anticiper une réorganisation du réseau de transport scolaire dans le cadre de la future extension du PTU.

Après consultation, le cabinet MBC a été retenu pour une prestation d'un montant global de 49 634 € TTC. Les résultats de cette étude doivent permettre une harmonisation des dessertes des établissements scolaires pour la rentrée de septembre 2013.

La Communauté d'Agglomération propose une participation financière à cette étude pour un montant équivalent à 20 % plafonné à 10 000 € TTC et le soutien technique du Service Mobilité et Transports avec les deux exploitants RTCR et Véolia Transport Urbain. A cet effet, il convient d'établir une convention avec le département afin d'en formaliser les modalités techniques et financières.

Après délibération, le Conseil Communautaire décide :

- d'adopter les termes de la convention à intervenir ;
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant, à signer ledit document avec le Conseil général ainsi que tous les documents relatifs à ce dossier.

**CES DISPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CONFORME
POUR LE PRESIDENT ET PAR DELEGATION
LE VICE-PRESIDENT**

Denis LEROY